



Artisanat et attractivité : une synergie au service des collectivités franciliennes

Commission Développement Économique,
Salon AMIF 2025

Note - 03/07/2025



Artisanat et attractivité : une synergie au service des collectivités franciliennes

Retour sur la Commission développement économique “Développer le savoir-faire et artisanal et l’engagement local dans ma commune”, salon de l’Association des Maires d’Île-de-France (AMIF) 2025

Les 3 et 4 juin 2025 se tenait le **salon de l’Association des Maires d’Île-de-France (AMIF)** - 29e édition. Réunissant plus de 8 000 élus et partenaires publics et privés, le salon de l’AMIF se présente comme un espace privilégié pour réfléchir aux enjeux majeurs des territoires franciliens. Cette année la thématique retenue était "Agir contre les fractures sociales et territoriales".

Cette note se concentre sur la Commission développement économique **“Développer le savoir-faire artisanal et l’engagement local dans ma commune”**, dont les objectifs étaient de dresser un état des lieux de l’artisanat en Île-de-France, d’identifier les besoins des artisans et d’échanger sur les initiatives des collectivités pour attirer, maintenir et développer leur tissu artisanal.

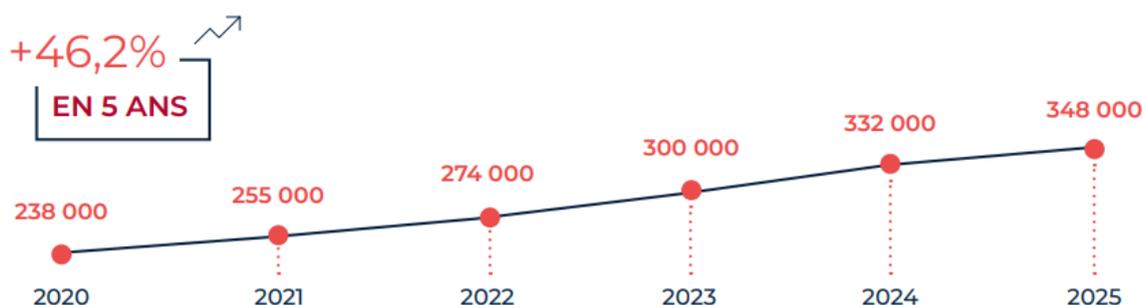
Les intervenants étaient les suivants :

- Thomas Cecini, Directeur adjoint entreprises, territoires et compétences, Chambre de Métiers et de l’Artisanat (CMA) Île-de-France
- Xabier Iriondo, Chef de projet AMO et Data, Chambre de Métiers et de l’Artisanat (CMA) Île-de-France

1. L'artisanat, colonne vertébrale de l'économie francilienne

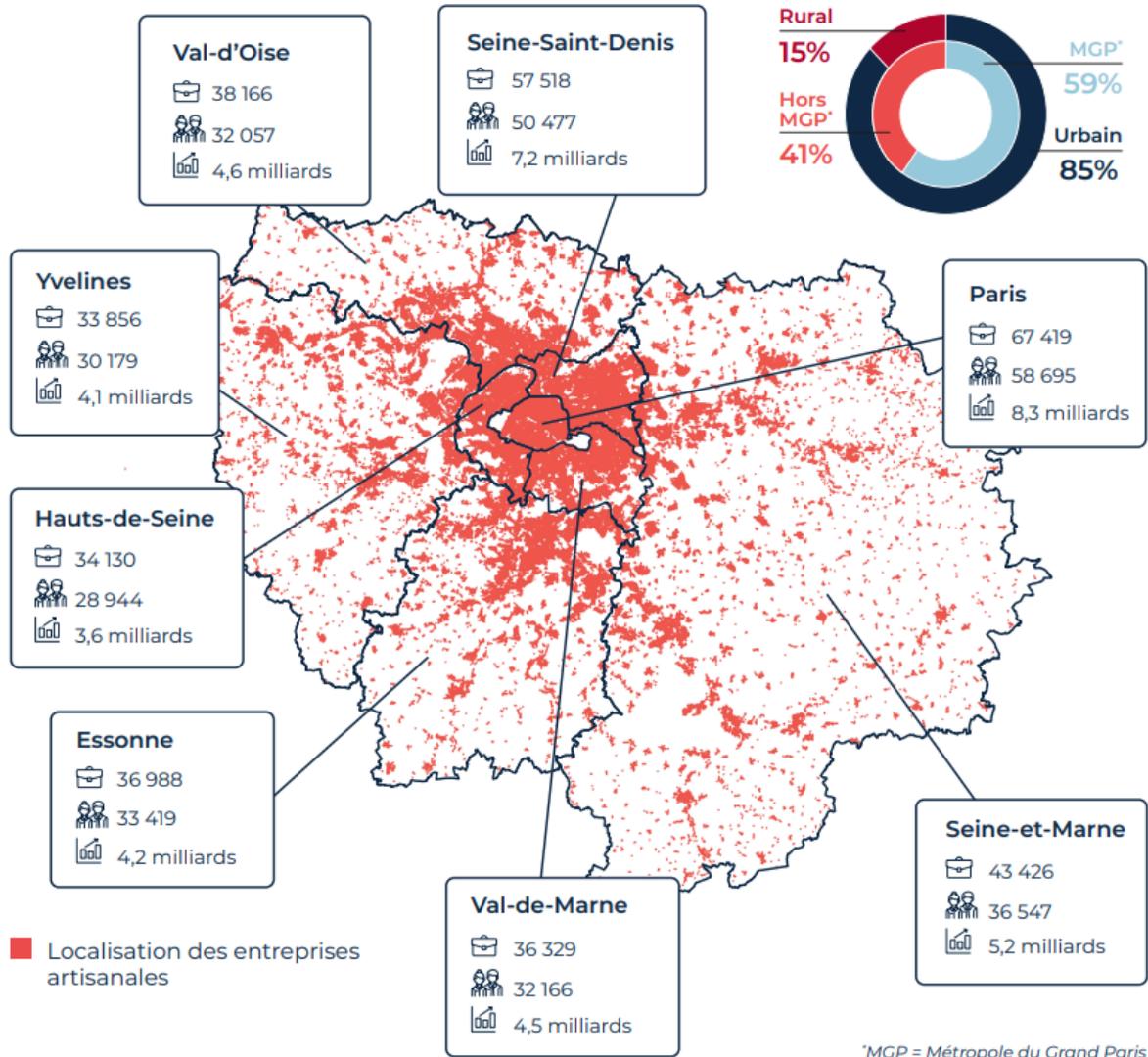
Qu'est-ce que l'artisanat ? Une entreprise artisanale allie savoir-faire traditionnel et technologie de pointe, emploie généralement moins de 10 salariés et exerce une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service répertoriée dans le Répertoire des Métiers. Au total, l'artisanat regroupe plus de 250 métiers différents, des taxis & VTC aux soins de beauté en passant par la maçonnerie.

En 2025, l'Île-de-France compte **348 000 entreprises artisanales** sur son territoire, soit 14.5% des 2.4 millions d'entreprises artisanales recensées en France par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Elles représentent **725 000 actifs** en 2025. Ces entreprises représentent au total **42 Mds € de chiffre d'affaires annuel**, soit **10% de l'économie francilienne**. Elles connaissent une forte croissance avec une hausse de +46.2% en 5 ans.



Source : CMA IDF 2025. [Chiffres clés de l'artisanat francilien 2025](#).

Au-delà de cette empreinte quantitative, les entreprises artisanales sont fortement ancrées dans leur territoire, s'inscrivent dans l'économie de proximité et jouent un rôle clé dans les centre-villes (49 000 entreprises artisanales de proximité). "L'artisan est à la fois un entrepreneur, un résident et un consommateur", selon Xabier Iriondo, qui explique que 8 artisans sur 10 habitent le territoire où ils travaillent. Les artisans contribuent à l'attractivité et au dynamisme de l'économie locale. "Depuis des siècles, les entreprises artisanales sont fortement engagées dans la transformation des territoires", explique Thomas Cecini. Enfin, les entreprises de l'artisanat sont un acteur majeur des QPV, avec 4 200 entreprises implantées sur ces territoires.



Source : CMA IDF 2025. [Chiffres clés de l'artisanat francilien 2025](#).

2. Donner de la visibilité aux artisans : l'action de la CMA Île-de-France

Comment attirer les entreprises de l'artisanat sur le territoire ? *“En réalité, elles sont déjà là”*, explique Xabier Iriondo, soulignant que les artisans se heurtent avant tout à un manque de visibilité.

Répondre aux besoins en foncier

Ce manque de visibilité se traduit notamment par un foncier inadapté aux besoins des artisans. Une enquête de la CMA met en exergue 4 besoins des artisans en ce qui concernent les locaux :

- Tout d'abord, l'activité artisanale nécessite un local : 90% des artisans productifs disposent d'un atelier et/ou d'un local (chez eux ou non).
- La taille de ces locaux doit être adaptée, notamment selon le secteur d'activité : 70% des locaux de production possèdent une surface inférieure à 100 m².
- Ces locaux doivent être réadaptés alors que le parc immobilier dédié à l'artisanat est vieillissant : 80% des locaux artisanaux ont plus de 20 ans
- La localisation est aussi importante : 80% des artisans en recherche de locaux souhaitent trouver en priorité dans leur zone géographique préférentielle, à proximité des lieux d'habitation.

Les artisans ont donc souvent besoin de locaux de type atelier, de petite taille, de préférence dans (ou très proche) des zones urbaines. Pour répondre à ces besoins, la CMA Île-de-France travaille avec des collectivités (par exemple Rueil, Colombe, Bourg-la-Reine) pour réhabiliter des friches et construire des hôtels d'activité très concentrés, compacts, avec une bonne intégration urbaine et dédiés aux artisans.

La **Chambre de Métiers et d'Artisanat d'Île-de-France** (CMA Île-de-France) est dédiée au soutien et à la promotion de l'artisanat. Elle offre des services d'information, de formation et d'accompagnement aux artisans franciliens, tout en soutenant l'aménagement et le développement économique des collectivités. Établissement consulaire, la CMA IDF compte 200 élus territoriaux et régionaux.



Exemple de projet d'hôtel d'artisanat : Métropole 19

Rue Aubervilliers, dans la 19e arrondissement de Paris, Métropole 19 regroupe un hôtel artisanal et une pépinière d'entreprises sur 1 500 m², soit 21 locaux modulables entièrement dédiés à l'artisanat et à l'industrie. Construit en 1988 et conçu dès le départ pour l'artisanat, le bâtiment a été réhabilité en 2018. Métropole 19 entend remettre l'artisanat et l'industrie au cœur de la ville en offrant des conditions d'activité modernes à des loyers modérés.

Valoriser les savoir-faire

Au-delà du foncier, Thomas Cecini et Xabier Iriondo soulignent un fort besoin d'accompagnement dans la valorisation des savoir-faire des métiers de l'artisanat. Ainsi, la CMA Île-de-France met en oeuvre 2 dispositifs pour la valorisation des savoir-faires :

- Le label "**artisans du tourisme**", créé avec le département des Haut-de-Seine, s'adresse aux artisans talentueux qui peuvent accueillir des touristes, locaux comme internationaux, pour exposer et partager leur

savoir-faire. Ce label s'est développé pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2025 et perdure aujourd'hui.

- La charte **qualité & éco-défi** (fusion des 2 chartes) vise à accompagner des pépites artisanales dans l'accueil et la relation client, la digitalisation des services ainsi que la transition écologique. Ces enjeux sont essentiels au développement des activités artisanales, au-delà de la qualité produit et du savoir-faire technique.

3. Les leviers des collectivités pour attirer, maintenir et développer le tissu artisanal

Les intervenants identifient trois leviers principaux aux mains des collectivités pour promouvoir leurs artisans tout en favorisant leur insertion dans l'activité économique locale :

1/ Favoriser la création de "**tiers-lieux productifs**" ou de "**manufactures de proximité**", ou donner accès à d'anciens sites publics pour aider leurs artisans. Par exemple, les Arches Citoyennes est un tiers-lieu à vocation sociale et culturelle implanté au cœur de Paris dans l'ancien siège de l'AP-HP. Elle accueille aujourd'hui près de 450 structures artistiques et artisanales.



2/ **Protéger les activités artisanales dans les documents d'urbanisme.** Par exemple, la Ville de Paris préconise dans ses documents d'urbanisme des hauteurs sous plafond compatibles avec les commerces de rez-de-chaussée des immeubles neufs ou la garantie d'un équipement commercial de base pour les quartiers.

3/ **Valoriser les activités artisanales** dans les journaux municipaux, par des marchés de créateurs ou par la remise de prix honorifiques (par exemple Prix de la meilleure baguette, label "Fabriqué dans ma ville").

Conclusion

L'artisanat est une ressource clé pour l'attractivité du territoire francilien. À l'heure où les territoires franciliens recherchent des leviers durables pour renforcer leur cohésion économique et sociale, l'artisanat apparaît plus que jamais comme une réponse de proximité, enracinée et résiliente. Porteur de savoir-faire, de liens sociaux et d'emploi local, il mérite une attention stratégique renforcée de la part des collectivités.

Ces échanges ont fait échos aux travaux de Paris-Île de France Capitale Economique (PCE) sur l'artisanat industriel. En 2020, PCE publiait, avec l'Institut Paris Region et la CMA Île-de-France, un étude sur l'excellence artisanale, débouchant sur 6 recommandations :

1. Se connaître, se reconnaître et se faire connaître par des clubs, salons professionnels, annuaires et cartographie ;
2. Accompagner les entreprises artisanales : financièrement (par un fond d'appui à l'investissement en machines outils), juridiquement et dans leur communication ;
3. Lutter contre les effets de la pression foncière par la création d'une offre de locaux adaptés avec les foncières et collectivités ou le renforcement de l'apport de fonds public dans les SCI industrielles ;
4. Créer un lieu emblématique des artisans de l'industrie, sur le modèle de Station F ;
5. Positionner l'artisanat d'excellence comme facteur d'attractivité et faire du Grand Paris la vitrine de l'excellence artisanale française ;
6. Organiser des rencontres avec le grand public afin de favoriser l'attractivité de ces métiers.

Pour Grand-Orly Seine Bièvre, PCE poursuit ses travaux au travers d'un benchmark international. Celui-ci a pour finalité de permettre la mise en œuvre de notre quatrième proposition : la création d'un lieu emblématique des artisans de l'industrie de standard international. Cela se traduit par une étude approfondie de lieux déjà existants à l'international comme *Artisans Asylum (États-Unis)* ou encore *Industrial Makerspace Landsberg (Allemagne)*. La CMA Ile-de-France accompagne également ces travaux en apportant son expertise via un benchmark national.
Publication cet automne.



Paris-Île de France Capitale Économique (PCE) est le lab' de l'attractivité fondé par la CCI Paris Île-de-France, une cinquantaine de Grand Paris Makers® (entreprises à dimension internationale, fédérations et établissements publics engagés en faveur d'un Grand Paris ambitieux et innovant) et soutenu par la Métropole du Grand Paris.

Son ambition est de **faire du Grand Paris le pionnier et le leader des transitions** en anticipant les futurs facteurs d'attractivité des métropoles et en contribuant à les développer sur le territoire dès aujourd'hui en portant les propositions des acteurs économiques et des territoires au plus haut niveau.

Paris-Île de France Capitale Économique assure 3 missions centrales :

- veille prospective, benchmarking international sur les facteurs d'attractivité des villes globales ;
- organisation de groupes de travail portés par des acteurs économiques pour dégager des pistes d'action et mettre en œuvre des chantiers d'expérimentation dans le Grand Paris ;
- mise en valeur des savoir-faire de nos Grand Paris Makers® en organisant des conférences et des séminaires, en accueillant des délégations internationales et en organisant des *learning expeditions*.



Paris-Île de France Capitale Économique

Éditeur

Paris-Île de France Capitale Économique
2 place de la Bourse - 75002 Paris
contact@pce-idf.org

Directrice de la publication

Chloë Voisin-Bormuth

Rédactrice

Anaïs Jardin

Communication

Louise Limare

Fahd Gueddi